

Candidature

Soyez candidat aux Innotrophées

La chambre de commerce et d'industrie de Grenoble et Grenoble Écobiz lance la deuxième édition des Innotrophées. À compter du 1^{er} mars, les entreprises de moins de 250 salariés et les structures porteuses d'initiatives locales souhaitant participer au concours pourront retirer leur dossier à la CCI ou le télécharger sur le site Internet www.innotrophees.com. Qu'elles concourent dans les catégories «commerce-communication», «ressources humaines»,

«gestion-organisation», «développement durable» ou «initiative territoriale», elles devront remettre leur dossier, au plus tard le lundi 2 mai à midi. L'association de nombreux partenaires, dont *Les Affiches*, permettra d'«identifier, récompenser et promouvoir» les projets les plus innovants de l'agglomération grenobloise. Les candidats devront par ailleurs faire preuve d'originalité dans leurs démarches, d'exemplarité, de pragmatisme, de cohérence économique et financière... Les

lauréats pourront bénéficier d'un prêt à taux zéro allant jusqu'à 15000 euros à la banque populaire des Alpes, d'un partenariat média, d'une adhésion gratuite d'un an à la communauté Écobiz, d'un stand sur le forum Entreprise et savoir... La remise des trophées aura lieu le 26 mai, à 18 h 30, à la CCI de Grenoble.

Plus d'informations sur le règlement sur le site Internet : www.innotrophees.com

Cars

Se rendre au salon de l'auto... en car

Le rendez-vous biennal de l'automobile mondiale se tiendra du 3 au 13 mars, à Genève. Pour se rendre à ce 81^e salon, où toutes les innovations en matière de véhicules d'aujourd'hui comme de demain, sont présentées, les cars VFD renouvellent une formule spéciale grâce à sa navette Grenoble ou Chambéry/Genève, qui inclut le transport aller-retour, ainsi que l'entrée du Salon, avec une dépose aux portes de Palexpo, où se tient le Salon. Rens : à la gare routière de Grenoble ou Chambéry ou sur www.aerocar.fr 39 € euros depuis Grenoble et 33 € depuis Chambéry.

Énergie

«Linky», le compteur électrique intelligent qui fait débat

Développé notamment par la société Atos Origin, implantée en Isère, le compteur électrique «intelligent» Linky doit permettre de faciliter le déploiement de réseaux de fourniture d'énergie plus performants et plus économes. Il est actuellement expérimenté dans la région lyonnaise par ERDF. Une expérimentation qui fait quelque peu débat depuis que la CNIL (commission nationale informatique et liberté) a épinglé le mode de fonctionnement de ce type de compteurs, qui

recueillent des informations très détaillées sur la consommation électrique de l'utilisateur, posant des problèmes de respect de la vie privée. La CNIL a donc demandé à ce que ces données soient parfaitement sécurisées, mais plusieurs associations dénoncent déjà le dispositif. L'UFC-



Que Choisir s'est par ailleurs émue du coût élevé du déploiement de Linky, que le gouvernement pourrait décider de généraliser dans les mois qui viennent. Dans ce contexte, le SE 38 a organisé il y a quelques semaines un débat sur le compteur Linky associant justement les associations de consommateurs, mais aussi les bailleurs sociaux isérois, ERDF, GRDF et l'AGEDEN.

Photographie

Regards sur La Villeneuve

Le maire de Grenoble, Michel DESTOT et le président du Codase Jean BALESTAS, ont inauguré l'exposition *La Villeneuve: regards intimes*, réalisée par cinq jeunes du quartier dans le cadre d'un accompagnement du service de prévention du Codase. Cette série de photographies présente les paysages, l'architecture, les habitants... en nous plongeant au cœur du quartier de la Villeneuve. Jusqu'au vendredi 4 mars, à l'Hôtel de Ville de Grenoble.